

Toulouse, le 8 novembre 2012
DCT/DA/GEIPAN**COMPTE RENDU D'ENQUÊTE**
TIGNES (73) 18.02.2008**1 – CONTEXTE**

Le GEIPAN est contacté par le témoin par mail le 28 février 2008, au sujet d'une observation de deux boules observées à Tignes le lundi 18 février. Le témoin fera une déposition à la Gendarmerie de Pont sur Yonne le 20 mars et complétera le Questionnaire Terrestre le 9 juin suivant. Il est l'unique témoin de son observation.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du QT page 2 :

« Les faits se sont passés le 18 février 2008 à 16h21 exactement, je me promenai dans une avenue de la station de ski de Tignes celle qui est en face du lac j'ai voulu prendre une photo de la montagne qui était face à moi avec les remontes-pentes je trouvais que cela ferait une jolie photo, à ce moment j'ai remarqué deux objets ronds et tout blancs qui se trouvaient sur ma droite, ils avançaient lentement sans un bruit, le temps que je prenne la photo et que je rabaisse mon appareil et ils avaient disparu, après renseignement auprès de la gendarmerie de Tignes aucun cas n'a été signalé ce jour là. »

3- ANALYSE

3.1 PHOTOGRAPHIE



Photographie originale du témoin.



Gros plan sur le phénomène.

3.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin se trouve au pied des pistes à Tignes, plus précisément en face de la Pointe du Lavachet :



Source : Geoportail.fr

La position du témoin est symbolisée par le cercle rouge, le champ de la photographie est délimité par les lignes bleues et la direction d'observation du PAN en orange.

3.3 SITUATION METEO

Aucune donnée météo disponible.

3.4 SITUATION ASTRONOMIQUE

Un quasi pleine Lune se lève à l'Est – Nord Est (azimut 70 élévation 11°) et le Soleil est l'azimut 234 à 15° d'élévation (données Stellarium pour Tignes le 18 février 2008 à 16h21).

3.5 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Néant.

4- HYPOTHESES

Les différentes hypothèses suivantes ont été évoquées :

- ballons lâchés ou captifs depuis le parc de snowboard situé sur le domaine skiable entre Tignes et Val d'Isère (juste derrière le col la Tovière, très exactement dans la direction du PAN indiquée sur l'illustration du point 3.2),
- ballons pilotes positionnés par les pisteurs servant à déterminer la direction (et la force) du vent en vue d'un vol de parapente ou de [Speed Riding](#)
- ballons publicitaires pour le parc de snowboard ou un slalom, ou au sommet de l'aéroski (télécabine reliant la station de Tignes au sommet de Tovière)
- ballons météo
- reflets sur le fuselage d'un avion.

Malheureusement, les requêtes auprès des services d'informations des stations de Tignes et Val d'Isère restèrent vaines.

5- CONCLUSION

Faiblement étrange et de consistance insuffisante, aucune conclusion ne peut être donnée pour ce cas.

Ce cas est classé C faute d'informations et de recoupements.

